



CONVENTION COLLECTIVE DE TRAVAIL DU SECTEUR DES
ÉTABLISSEMENTS SPÉCIALISÉS DU CANTON DE NEUCHÂTEL

MEMBRES DE LA COMMISSION PARITAIRE PROFESSIONNELLE CANTONALE 2022

Adresse de la CPPC : Prises 1, 2034 Peseux

La requête auprès de la CPPC se fait par écrit, sous forme dactylographiée, avec indication des motifs de la saisine.

Représentant-e-s des employé-e-s (ANTES, SSP, ASI, ANCIS, SYNA) :

Membres: Mmes Renata Villemin, SSP
Marie-Laurence Favre, ASI
Brigitte Fornachon, ANTES
Nuria Lang, ANCIS
M. Laurent Crevoisier, SYNA

Suppléant-e-s : M. Jeanlouis Rouiller Jarne, ANTES
A définir, ANCIS

Représentant-e-s de l'ANMEA :

Membres : Mmes Florence Hug, Directrice des RH, Fondation les Perce-Neige
Verdiana Tamburini, Responsable du développement RH, Fondation Alfaset
Anne-Sylvie Sauser, Directrice de la Fondation Sombaille Jeunesse –
Jeanne-Antide
MM. Alan Gambs, Sous-directeur socio-pédagogique du Ceras ES
Matthieu Pinsard, Adjoint de direction, Fondation Borel

Suppléant-e-s: Mme Claudine Stähli-Wolf, Présidente Fondation FADS
M. Cyril Pipoz, Président comité Fondation SJJA

Présidence : Mme Renata Villemin, Secrétariat CPPC, Epervier 2, 2053 Cernier

Vice-présidence : Mme Verdiana Tamburini, Secrétariat CPPC, Epervier 2, 2053 Cernier

Documentation

et secrétariat : Mme Anne Bourquard Froidevaux, secrétaire générale, Epervier 2, 2053 Cernier
Mme Jocelyne De Marco, secrétaire, Epervier 2, 2053 Cernier

Cernier, le 27 juin 2022/jdm